Logigramme consignes COVID-19

Services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) et milieux scolaires de Montréal

DÉBUT

Consulter l'outil d'autoévaluation[1]

- L'adulte ou l'enfant a **un ou plusieurs symptômes** de la COVID-19 ?
  - Consulter la liste des symptômes
- Si les symptômes sont dus à une maladie *autre* que la COVID-19, un billet médical peut être accepté.

NON → Une personne asymptomatique avec **un résultat positif** à un test de COVID-19.

OUI → La personne symptomatique doit **s'isoler**.

Accès à un test RAPIDE ?

OUI → Faire un **test RAPIDE** dès que possible. → Test RAPIDE **négatif** → • Attendre au moins **24 h.** • Refaire un **2e test RAPIDE.** → Test RAPIDE **négatif** → **Retour** permis selon le protocole en vigueur avant la pandémie (si l'état de santé de la personne le permet).

NON → **Accès** à un test en *Centre de dépistage désigné* (CDD) ?

OUI → • Attendre au moins **24 h.** • Faire un **test en CDD.** → Test en CDD **négatif** → **Retour** permis selon le protocole en vigueur avant la pandémie (si l'état de santé de la personne le permet).

NON. **AUCUN accès** à un test.

Test **positif**

Des **symptômes** apparaissent **pendant** la période de surveillance[1] ?

RETOUR AU DÉBUT

Consignes pour les contacts à risque élevé (membre de la maisonnée ou partenaire sexuel)

Pour les contacts non vaccinés qui n'ont jamais eu la COVID :

- **Isolement strict de 5 jours** à partir de la date du début des symptômes du 1er cas de la maisonnée
- Durant les 5 jours suivants : surveiller les symptômes, éviter les personnes vulnérables, maintenir une distance de 2 mètres (si possible), porter un 😷 en tout temps, **même lorsque l'élève est assis en classe** (sauf pour les enfants du préscolaire et les jeunes à besoins particuliers qui ne peuvent pas porter un masque).

Pour tous les contacts vaccinés (peu importe le nombre de doses) ***OU* les contacts ayant déjà eu la COVID** (peu importe quand)**, incluant les 0-5 ans et les jeunes** (21 ans et moins) **à besoins particuliers qui ne peuvent pas porter un masque :**

- Durant les 10 jours suivant la date du début des symptômes du 1er cas de la maisonnée : surveiller les symptômes, éviter les personnes vulnérables, maintenir une distance de 2 mètres (si possible), porter un 😷 en tout temps, même lorsque l'élève est assis en classe (sauf pour les enfants du préscolaire et les jeunes à besoins particuliers qui ne peuvent pas porter un masque).

Les consignes pour la personne atteinte de la COVID-19 s'appliquent, selon la vaccination antérieure

Personnes NON vaccinées (aucune dose) **:**

- **Isolement strict d'au moins 5 jours** à partir de la date de début des symptômes.[2-3]

Conditions de levée d'isolement après 5 jours :

- Diminution des symptômes **ET** absence de fièvre depuis 24 h (sans médication)
- Résultat négatif au test RAPIDE fait le **jour 5 ou après** (si accès au test)[3]
- Durant les 5 jours suivants : éviter les personnes vulnérables, maintenir une distance de 2 mètres (si possible), porter un 😷 en tout temps, **même lorsque qu'assis en classe** (sauf pour les enfants du préscolaire et les jeunes à besoins particuliers qui ne peuvent pas porter un masque) et éviter les événements sociaux.

Personnes vaccinées (peu importe le nombre de doses) **:**

- **Isolement de 5 jours** à partir de la date de début des symptômes.[2]

Conditions de levée d'isolement après 5 jours :

- Diminution des symptômes **ET** absence de fièvre depuis 24 h (sans médication)
- Durant les 5 jours suivants : éviter les personnes vulnérables, maintenir une distance de 2 mètres (si possible), porter un 😷 en tout temps, **même lorsque l'élève est assis en classe** (sauf pour les enfants du préscolaire et les jeunes à besoins particuliers qui ne peuvent pas porter un masque) et éviter les événements sociaux.

[1] **Les personnes qui ont eu la COVID-19** (test rapide ***OU*** test de laboratoire positif ***OU*** des symptômes de la COVID-19 dans les 14 jours suivant un contact à risque élevé avec un cas confirmé) dans les 2 derniers mois à partir de la date du début de leurs symptômes ou de leur test positif (si absence de symptômes) **sont considérées protégées et n'ont pas à passer de test ni à s'isoler** (l'isolement est cependant requis en présence de fièvre). Les personnes protégées qui présentent des symptômes doivent toutefois limiter les contacts, porter un 😷 dans les interactions sociales et éviter de visiter des personnes vulnérables pour 10 jours. Malgré le fait qu'il n'est pas recommandé de le faire, si la personne considérée protégée refait un test rapide à l'intérieur de 2 mois suite à son épisode et qu'il est positif à nouveau, elle doit s'isoler et suivre les recommandations d'un cas.

2 **La date de début des symptômes (DDS)** correspond au **jour 0** (ex.: si la DDS est le 1er août, l'isolement de 5 jours sera du 1er au 6 août, inclusivement).

[3] **La période d'isolement est pour un maximum de 10 jours.** Si la personne obtient un résultat positif au test rapide fait le jour 5 ou après, elle doit attendre 24 h avant de passer un autre test rapide. Si la personne n'a pas accès à un test rapide *OU* si le jeune ayant des besoins particuliers est incapable de se soumettre à un test rapide, l'isolement sera de 10 jours.

Production de la Direction régionale de santé publique, Révisé le 30 août 2022.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec